



Licence Droit / histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit / histoire de l'art et archéologie. 2010, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02035381

HAL Id: hceres-02035381

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035381>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 1 - PANTHEON SORBONNE
N° demande : S3100016447
Domaine : DROIT, SCIENCES POLITIQUE ET SOCIALES
Mention : DROIT - HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Appréciation générale :

Cette licence s'inscrit dans le développement de bi-licences au sein de Paris 1 qui ont pour vocation de développer les connaissances dans deux domaines disciplinaires complémentaires. La bi-licence « Droit - Histoire de l'Art et Archéologie » est une formation originale d'excellence destinée à former des spécialistes compétents dans deux champs disciplinaires qui permet des débouchés dans le domaine du patrimoine, du marché de l'art et du tourisme. L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est le seul établissement public au niveau national à offrir une telle formation. Elle donne accès aux concours de commissaires priseurs et des collectivités territoriales, ainsi qu'aux concours administratifs, mais aussi à différents masters dans le même domaine.

Les points les plus forts :

1-	Cette formation d'excellence unique en France permet une transversalité des connaissances dans des domaines très complémentaires relevant du droit, de l'art et du tourisme.
2-	Cette formation permet une bonne insertion professionnelle dans le domaine spécifique du patrimoine, du marché de l'art et du tourisme, mais elle permet aussi une poursuite d'études dans des masters adaptés à ces domaines.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Le manque d'UE de professionnalisation (stage) et de compétences transversales comme en matière d'informatique (C2i) pourrait être un inconvénient dans une formation à fort potentiel professionnel.
2-	Un certain manque de connaissance de la population étudiante dans le cadre de son insertion professionnelle.
3-	Le manque de pilotage en matière d'évaluation pourrait être un inconvénient dans une telle formation d'excellence.

Recommandations :

La création d'UE de professionnalisation en particulier de stage permettrait de renforcer l'aspect professionnel de cette formation.
L'évaluation de la formation pourrait être améliorée par la mise en place d'une évaluation par les étudiants dépassant celle prévue par l'Université de Paris 1 au niveau général.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A